

<http://www.univ-fcomte.fr>

## UFR Sciences du langage, de l'homme et de la société

30 rue Mégevand  
25030 Besançon cedex  
France

<http://slhs.univ-fcomte.fr>

**Lieu de formation :** Besançon

**Points ECTS :** 180

**Niveau de diplôme validé à la sortie :**  
Bac+3

**Durée de la formation :**

**Volume horaire global :** 1500

**Forme de l'enseignement :** En présentiel

**Formation :** Initiale

**Contact :** Nadège CHAVEL

[nadege.chavel@univ-fcomte.fr](mailto:nadege.chavel@univ-fcomte.fr)

[scolarite-lettres-langues@univ-fcomte.fr](mailto:scolarite-lettres-langues@univ-fcomte.fr)

03 81 66 53 37

## INFORMATIONS

Maison des étudiants  
36A avenue de l'Observatoire  
25030 Besançon cedex

### ■ formation initiale

Orientation stage emploi  
tél. 03 81 66 50 65  
[ose@univ-fcomte.fr](mailto:ose@univ-fcomte.fr)

### ■ formation continue

tél. 03 81 66 61 21  
[form-cont@univ-fcomte.fr](mailto:form-cont@univ-fcomte.fr)

# Licence Musicologie

**Dénomination officielle :** Licence Musicologie

**Domaine de formation :** Arts, lettres, langues

## ■ Présentation

La licence de musicologie comprend 2 parcours : 1. la Licence Musique et Arts, destinée à tous les étudiants sans sélection particulière, hormis l'exigence d'être titulaire d'un baccalauréat ou d'une équivalence. Elle comprend 5 UE, hormis le 1er semestre de la première année dont certains enseignements sont mutualisés avec les Arts du spectacle. La 1ère UE est constituée d'enseignements magistraux en histoire de la musique. La 2e UE comporte les fondamentaux techniques : Formation musicale, écoute et écriture. La 3e U.E. est constituée des pratiques individuelles et collectives. La 4e U.E. est plus particulièrement centrée sur l'Analyse de la musique et des Arts. La 5e U.E. est un tronc commun qui peut inclure des éléments de pré-professionnalisation. 2. la Licence Interprétation, Musique et Arts, destinée aux étudiants bacheliers ayant déjà suivi un cursus dans un CRR et ayant réussi le concours d'entrée en cycle spécialisé (COP) au CRR du Grand Besançon. Cette licence comprend 5 UE, hormis le 1er semestre de la première année dont certains enseignements sont mutualisés non seulement avec le CRR du Grand Besançon mais également avec l'autre parcours de licence Musicologie ainsi que les Arts du spectacle pour quelques enseignements, afin de correspondre aux maquettes des licences générales alors qu'il s'agit ici d'une licence pré-professionnalisante. La 1ère UE est constituée d'enseignements magistraux en histoire de la musique, mutualisés avec la licence Musique et Art. La 2e UE est constituée des pratiques individuelles, avec des cours d'instrument et de déchiffrement enseignés au CRR et de technique d'écoute ainsi que d'accompagnement et de techniques de cadences dispensés à l'Université, mutualisés avec la Licence Musique et Arts. La 3e U.E. concerne les pratiques collectives (arts croisés, orchestre ou chœur musique de chambre au CRR ainsi que la pratique de la danse, cours dispensés à l'Université avec l'autre parcours de musicologie). La 4e U.E. concerne des cours plus théoriques, plus spécifiquement musicaux, dispensés uniquement au CRR les 2 premières années. La 5e U.E. est un tronc commun qui peut inclure des éléments de pré-professionnalisation.

## ■ Objectifs

S'adressant à de nouveaux bacheliers et à un public plus large, comme des adultes en reprise d'études ou des instrumentistes de haut niveau, la licence de musicologie rassemble des disciplines théoriques, historiques, pratiques et pédagogiques. Elle se donne pour objectif de transmettre une solide culture musicale, artistique, littéraire et esthétique, des savoirs et des pratiques dans le domaine de la musique tout en ouvrant sur des perspectives de professionnalisation. D'ailleurs, les étudiants du cursus général peuvent et doivent choisir au moins un avec la possibilité de deux stages au cours de leur 2e et 3e année, tandis que la licence professionnelle propose la possibilité optionnelle d'un stage ou d'un concert pour les étudiants de 2e et 3e année. Les enseignements, pour la licence Musique et arts, sont connectés les uns aux autres afin d'offrir une progression pédagogique non seulement à l'intérieur des cours eux-mêmes d'une année sur l'autre et même d'un semestre à l'autre, mais aussi dans la connaissance et la pratique de la musique par le biais d'une évolution globalement chronologique. Cette démarche permet à la fois l'approfondissement théorique et technique et la mise en perspective de l'évolution des mentalités au fil du temps. L'un des débouchés de la licence générale étant la recherche, une semaine banalisée à la BNF est programmée au dernier semestre pour les étudiants ayant choisi cet EC dans l'UE de pré-professionnalisation.

## ■ Compétences

Les enseignements, d'ordre historique, méthodologique et théorique regroupent des disciplines telles que l'histoire de la musique européenne de l'Antiquité aux musiques actuelles, la comédie musicale, le jazz, l'ethnomusicologie, la formation musicale, l'écriture, le commentaire d'écoute, l'analyse, l'acoustique.

Une spécificité est à souligner : l'approche transdisciplinaire fondée principalement sur des liens solides avec les arts du spectacle et les arts visuels. L'enseignement de la danse en rapport avec les périodes étudiées en histoire de la musique reste à cet égard éloquent.

Des éléments de pratique de la musique sont également proposés, avec un travail vocal (chœur et cours individualisés) et instrumental (piano ou guitare) régulier et primordial dans le cursus pré-professionnalisant de la licence Interprétation Musique et Arts. Une initiation à la pratique du piano est obligatoire dans ce cursus alors que le choix est donné, dans la mesure du possible, aux étudiants de la licence parcours Musique et Arts. A noter absolument que les groupes de TD ne doivent pas dépasser 10-12 étudiants. En effet, tous passent chaque semaine à l'instrument devant le professeur en contrôle continu, la régularité étant le seul moyen pour une progression assurée.

## ■ Prérequis

- niveau bac - fin de 3e cycle de CRR et entrée au COP au CRR du Grand Besançon pour la Licence Interprétation Musique et Arts.

## ■ Modalités particulières d'admission

Pour le parcours Interprétation Musique et arts, les étudiants doivent, outre être bacheliers, être acceptés en cycle spécialisé (COP) au CRR du Grand Besançon. Consultez la rubrique Demande d'admission et d'inscription sur le site de l'Université de Franche-Comté.

## ■ Formalités d'inscription

Pour les deux licences : dossier d'inscription en ligne, à la scolarité de l'UFC et dossier à remplir au CRR supplémentaire pour la Licence Interprétation Musique et Arts. Consultez la rubrique Demande d'admission et d'inscription sur le site de l'Université de Franche-Comté.

## ■ Dispositif d'aide à l'orientation

Les étudiants étant passés par la licence de Musicologie peuvent poursuivre leurs études en changeant d'orientation vers une licence d'Arts du spectacle, de littérature, de philosophie, ou également de sciences humaines.

## ■ Internationalisation

Des échanges et accueils peuvent être envisagés dès la L1.

## ■ Mobilité des étudiants

Dès la 1ère année, les étudiants peuvent se rendre à l'étranger par le biais d'Erasmus en particulier. L'accueil d'étudiants étrangers est tout à fait possible et souhaitée, ceux-ci devant être titulaires du bac ou d'un équivalent pour la licence générale. Concernant la licence spécialisée, ces étudiants étrangers doivent également faire montre de capacités et d'acquis en matière de pratique et de théorie musicales et intégrer le CRR du Grand Besançon en cursus spécialisé (COP). Des échanges ou des concerts à l'étrangers sont envisagés dans le parcours spécialisé (Musée mémorial Liszt de Budapest...)

## ■ Métiers

- Métiers de l'enseignement : intervenant dans le secteur artistique en milieu scolaire avec la possibilité de passer le DUMI, professeur de musique dans le cadre de l'éducation nationale (avec l'obtention d'un CAPES ou d'une agrégation, ce qui implique une poursuite d'étude et l'obtention d'un master 2) ; pour les étudiants du parcours spécialisé s'ajoute la possibilité de métiers de l'enseignement dans la fonction territoriale : plus spécialement dans les conservatoires et écoles nationale de musique, ce qui implique également une poursuite d'étude et le passage de concours après la Licence Interprétation Musique et Arts grâce à l'intégration d'établissements spécialisés comme le PESM, CNSM, CEFEDM, dans une moindre mesure le CFMI, délivrant des diplômes professionnalisant amène à des métiers directement centrés sur la pratique de la musique.
  - Pour les étudiants titulaires d'une Licence Interprétation Musique et Arts, les métiers de professionnels de la musique : concertiste, organisateur de concerts, compositeur de musique de film (avec une formation complémentaire...)
  - Encadrement d'activités au sein d'équipements socioculturels (maison de quartier, centre social, MJC, Foyers de Jeunes Travailleurs...) et plus généralement les métiers associés aux filières de la Fonction publique Territoriale, cadre A et B.
  - Journalisme dans les revues spécialisées dans la musique (Diapason, Piano, Classica...)
  - Médiation : chargé de relations publiques et de communication dans les associations musicales et artistiques.
  - Gestion, administration des organismes musicaux et culturels en France ou à l'étranger (sous réserve de formations complémentaires ou d'expériences personnelles dans ces domaines)
  - Musicothérapie (qui implique une formation complémentaire)
  - Domaine universitaire : poursuite d'études en Master, dans un des deux parcours du Master "Arts de la scène et du spectacle vivant" de l'UFC, ou dans les Masters d'autres formations. La création d'un Master parcours « Musique et Arts » est envisagé dans le futur à l'UFC.
- 
-

# Parcours Interprétation Musique et Arts

**Forme de l'enseignement :** En présentiel

**Formation :** Initiale

## ■ Objectifs

S'adressant aux nouveaux bacheliers ayant suivi un cursus musical au conservatoire et ayant réussi le concours d'entrée au Cycle à Orientation Professionnelle (COP anciennement CSP) du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) du Grand Besançon, la licence de musicologie, parcours « Interprétation Musique et Arts », est une formation diplômante accessible après une sélection rigoureuse des dossiers. Elle rassemble des disciplines pratiques (dont la majorité des cours sont délivrés au CRR, en particulier l'instrument de spécialité) ainsi que d'autres disciplines plus théoriques et historiques majoritairement enseignées à l'UFC, dont les cours sont mutualisés avec ceux de la licence parcours « Musique et Arts ».

Elle permet aux instrumentistes de haut niveau de valider, à la fois un DEM (Diplôme d'Etudes Musicales) puis le cas échéant un prix de perfectionnement au CRR et une licence à l'université de Franche Comté, alliant ainsi les savoirs pratiques à une solide culture musicale. De ce fait, les titulaires de la licence « Interprétation Musique et Arts » pourront plus aisément réussir des concours d'entrée dans un établissement d'enseignement supérieur en France ou à l'étranger (PESM, CNSM, CEFEDM, CFMI...) ou poursuivre des études à l'Université, française ou étrangère.

La licence « Interprétation Musique et Arts » étant déjà pré-professionnalisante, les stages ne sont pas obligatoires. Ils sont proposés, à raison d'1 seul possible dans le cursus à partir de la 2ème année sur un semestre. La participation et l'organisation d'un concert peut faire office d'expérience pré-professionnalisante comme un stage, que ce soit sur le plan local, national ou international.

## ■ Compétences

Le diplômé reçoit une solide culture musicale visant à faire acquérir des savoirs et savoirs faire dans le domaine de la musique. Ayant au départ des compétences solides ou minimales en matière de lecture de la musique et de pratique instrumentale, il obtient une formation rigoureuse à travers des connaissances historiques, méthodologiques, pratiques et spécifiques dans le domaine de la musique et des arts qui lui sont associés.

Le titulaire du diplôme pourra participer aux activités suivantes :

Dans le domaine de la pratique musicale et artistique

- Jouer d'un instrument à un niveau pré-professionnel.
- Lire et interpréter vocalement ou instrumentalement des œuvres musicales.
- Diriger et accompagner un ensemble et faire des choix d'interprétation.
- Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
- Créer et exécuter un accompagnement au clavier ou à la guitare.
- Créer une œuvre musicale écrite ou improvisée pour un contexte précis.
- Adapter à un effectif précis une œuvre existante, transposer, orchestrer, arranger.
- Se situer sur une scène et face à un public.
- Chorégrapier et réaliser une danse dans des styles différents.
- Utiliser les outils informatiques de documentation.
- Utiliser plusieurs logiciels de création et d'édition musicale.
- Gérer et pratiquer une activité artistique dans le domaine de l'interprétation et de la création.
- Faire appel à d'autres arts en vue d'un spectacle total.
- Imaginer et organiser une représentation artistique, de la conception à l'aboutissement concret.
- Mettre en œuvre les fondements de l'écriture musicale par la pratique de l'harmonie écrite et instrumentale, du contrepoint et de l'orchestration.

Dans le domaine de la technique musicale

- Appréhender les différents langages musicaux écrits et oraux utilisés au cours de l'histoire.
- Appréhender les éléments théoriques et techniques fondamentaux de l'écriture musicale
- Développer la formation de l'oreille.
- Analyser des corpus musicaux.
- Evaluer l'interprétation d'une œuvre.
- Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.

Dans le domaine culturel

- Organiser un spectacle musical.
- Concevoir un programme.
- Elaborer des dossiers de demande de subvention.
- Organiser des rencontres entre intervenants culturels.
- Gérer une équipe de travail, autour d'un projet culturel commun.
- Rédiger des documents de toute dimension (information, compte-rendu, synthèse, rapport, etc.) selon une méthode rigoureuse et efficace.
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
- Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.

Dans le domaine de l'enseignement de la musique

- Préparer les cours et établir une progression pédagogique.
- Enseigner les éléments théoriques et pratiques de la discipline artistique et proposer des travaux et exercices aux élèves.
- Disposer d'outils en matière de pédagogie active.
- Organiser un apprentissage dans le domaine de l'histoire de la musique et des arts, de toutes les époques.
- Contrôler les connaissances théoriques et pratiques des élèves et leur proposer des axes d'amélioration.
- Suivre et conseiller les élèves dans l'organisation de leur travail personnel et le développement de leurs capacités artistiques.
- Choisir les œuvres adaptées à la tâche dans le répertoire de l'histoire de la musique.
- Utiliser des documents en langue étrangère.

Dans le domaine social

- Animer des équipes.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Prendre du recul face à une situation.

Dans le domaine littéraire

- Sélectionner et analyser dans un vaste corpus musical occidental et d'autres cultures, des œuvres caractéristiques par l'analyse des partitions ou l'écoute analytique des œuvres.
- Dégager parmi les courants esthétiques de l'Antiquité aux musiques actuelles, les caractéristiques de style, le contexte culturel, historique et artistique.
- Formuler clairement par oral et par écrit une pensée critique concernant l'histoire de la musique, et l'esthétique.

Dans le domaine de la méthodologie

- Rédiger une dissertation, analyser des partitions ou un commentaire d'écoute, pour aboutir à un discours construit avec l'élaboration d'une problématique et une organisation de la pensée, en maîtrisant la langue française
- Utiliser plusieurs logiciels de musique pour la création et l'édition de partitions (Final, Sibelius, etc.).
- Faire une recherche parmi les sources historiques littéraires ou musicales et faire une analyse critique de documents.
- Utiliser des documents musicaux et musicologiques dans une langue étrangère.
- Utiliser des documents musicologiques dans une langue étrangère.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- S'exprimer aisément à l'oral et à l'écrit dans cette langue dans une langue étrangère.
- Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.

## ■ Prérequis

Outre un niveau bac, de solides connaissances en musique, tant sur le plan théorique que sur le plan évidemment pratique. En outre, les étudiants devront être acceptés dans le COP au CRR du Grand Besançon.

## ■ Modalités particulières d'admission

Les candidats seront, outre titulaires d'un baccalauréat, choisis sur dossier. Ils devront être acceptés en Cycle à Orientation Professionnelle (COP ou anciennement CSP) au CRR du Grand Besançon. Les étudiants bacheliers déjà titulaires du DEM sont admis automatiquement en cycle de perfectionnement aboutissant à un prix de perfectionnement. Les étudiants doivent être inscrits dans les deux établissements : l'Université de Franche-Comté et le Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Besançon.

## ■ Formalités d'inscription

Déposer un dossier à l'université (dossier en ligne à la scolarité) et au CRR du Grand Besançon.

## ■ Internationalisation

Des étudiants titulaires de diplômes étrangers correspondant à celui de 3e cycle pourront se présenter au CRR en cycle spécialisé et par là-même à la licence Interprétation Musique Arts. Erasmus pourra être un partenaire, et ce, dès la 1ère année.

## ■ Mobilité des étudiants

Les étudiants peuvent participer à des échanges avec l'international, dans le cadre d'Erasmus ou autre. Des concerts peuvent être envisagés avec certains établissements partenaires (Musée mémorial Liszt de Budapest...) L'accueil d'étudiants étrangers est tout à fait possible et souhaitée, ceux-ci devant être titulaire du bac ou d'un équivalent et devant également faire montre de capacités et d'acquis en matière de pratique et de théorie musicales pour intégrer le CRR du Grand Besançon à un niveau préprofessionnel.


## ■ Métiers

- Concertiste professionnel
- Musicien d'orchestre
- Enseignant de la musique en structure spécialisée
- Enseignant à l'éducation nationale voire dans le supérieur après une poursuite en master
- Editeur de partitions
- Editeur d'ouvrage sur la musique
- Assistant de directeur artistique
- Compositeur
- Arrangeur
- Musicien professionnel Intervenant
- Ingénieur du son

**Contact :** Nadège CHAVEL

 [nadege.chavel@univ-fcomte.fr](mailto:nadege.chavel@univ-fcomte.fr)

 [scolarite-lettres-langues@univ-fcomte.fr](mailto:scolarite-lettres-langues@univ-fcomte.fr)

 03 81 66 53 37

## Semestre 01

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
<b>UE1 - Majeure Conservatoire</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>12</b>	<b>48</b>	<b>48</b>	
EC11 - Cours de spécialité niveau CSP + déchiffrage	Obligatoire	4	24		
EC12 - Orchestre/Chœurs	Obligatoire	3		24	
EC13 - Musique de chambre	Obligatoire	2		12	
EC14 - Formation musicale ou MAO ou orchestration ou Commentaire d'oeuvres comparées	Obligatoire	3		36	
<b>UE2 - Mineure Université</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>12</b>	<b>48</b>	<b>24</b>	
EC11 - Panorama de la musique baroque et classique	Obligatoire	4	24		
EC12 - Musique et cinéma	Obligatoire	4	24		
EC14 - Ethnomusicologie, danse et instruments	Obligatoire	4		24	
<b>UE3 - Portail Conservatoire</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>21</b>	<b>33</b>	
EC31 - Méthodologie d'analyse musicale et commentaire d'écoute	Obligatoire	2	9	15	
EC32 - Arts croisés (travail scénique)	Obligatoire	1	6		
EC33 - Ecriture	Obligatoire	3	6	18	

## Semestre 02

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
<b>UE1 - Histoire de la musique 2</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>48</b>		
EC11 - Panorama de la musique Moyen Age et Renaissance	Obligatoire	3	24		
EC12 - Panorama de la musique romantique, XIXe-XXe siècles	Obligatoire	3	24		
<b>UE2 - Pratiques individuelles 2</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	
EC21 - Cours de spécialité niveau CSP + déchiffrage 2	Obligatoire	4	24		
EC23 - Technique de l'écoute 2	Obligatoire	1		12	
EC32 - Accompagnement et techniques de cadence (piano/guitare) 2	Obligatoire	1		12	
<b>UE3 - Pratiques collectives 2</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	
EC31 - Arts croisés 2	Obligatoire	1	6		
EC32 - Orchestre/Choeur	Obligatoire	2	18		
EC33 - Danse 2	Obligatoire	1		12	
EC34 - Musique de chambre	Obligatoire	2		12	
<b>UE4 - Théorie, analyse et écriture 2</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	
EC41 - Analyse musicale 2	Obligatoire	2	12	6	
EC42 - Formation musicale ou MAO ou Orchestration ou commentaire d'oeuvres comparées 2	Obligatoire	2		12	
EC43 - Ecriture 2	Obligatoire	2	12	6	
<b>UE5 - Transversal Semestre 2</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>		<b>24</b>	
EC51a - Allemand 2	A choix	6		24	
EC51b - Anglais 2	A choix	6		24	
EC51c - Espagnol 2	A choix	6		24	
EC51d - Français 2	A choix	6		24	
EC51e - Italien 2	A choix	6		24	
EC51f - Portugais 2	A choix	6		24	

## Semestre 03

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
<b>UE1 - Histoire de la musique 3C</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>48</b>		
EC12 - Histoire de la musique baroque	Obligatoire	3	24		
EC41 - Musiques et films, musique de films	Obligatoire	3	24		
<b>UE2 - Pratiques individuelles 3</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	
EC21 - Cours de spécialité niveau CSP + déchiffrage	Obligatoire	4	24		
EC23 - Technique de l'écoute 3	Obligatoire	1		12	
EC32 - Accompagnement et techniques de cadence (piano/guitare) 3	Obligatoire	1		12	
<b>UE3 - Pratiques collectives 3</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	
EC31 - Arts croisés 3	Obligatoire	1	6		
EC32 - Orchestre/Choeur 3	Obligatoire	2	18		
EC33 - Danse 3	Obligatoire	1		12	
EC33 - Musique de chambre 4	Obligatoire	2		12	
<b>UE4 - Théorie, analyse et écriture 3</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>42</b>	
EC41 - Analyse musicale 3	Obligatoire	2	12	6	
EC42 - Formation musicale ou MAO ou Orchestration ou Commentaire d'oeuvres comparées 3	Obligatoire	2		12	
EC43 - Ecriture 3C	Obligatoire	2	12	6	
<b>UE5 - Transversal Semestre 3</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>			
EC53 - Outils informatiques et de documentation	Obligatoire	1		4	12
EC51a - Allemand 3	A choix	3		24	
EC51b - Anglais 3	A choix	3		24	
EC51c - Espagnol 3	A choix	3		24	
EC51d - Français 3	A choix	3		24	
EC51e - Italien 3	A choix	3		24	
EC51f - Portugais 3	A choix	3		24	
EC52b - Préprofessionnalisation UFR enseignement 1	A choix	2		18	
<b>EC52a - Préprofessionnalisaion musicologie : musicothérapie</b>	<b>A choix</b>	<b>2</b>	<b>18</b>		
<b>EC52c - Stage / ou concert (conservatoire)</b>	<b>A choix</b>	<b>2</b>			

## Semestre 04

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
<b>UE1 - Histoire de la musique 4</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>48</b>		
EC11 - Histoire de la musique classique	Obligatoire	3	24		
EC12 - Panorama du jazz et des musiques actuelles - Acoustique	Obligatoire	3	24		
<b>UE2 - Pratiques individuelles 4</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	
EC21 - Cours de spécialité niveau CSP + déchiffrage 4	Obligatoire	4	24		
EC23 - Technique de l'écoute 4	Obligatoire	1		12	
EC32 - Accompagnement et techniques de cadence (piano/guitare) 4	Obligatoire	1		12	
<b>UE3 - Pratiques collectives 4</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	
EC31 - Arts croisés 4	Obligatoire	1	6		
EC32 - Orchestre/Choeur 4	Obligatoire	2	18		
EC33 - Danse 4	Obligatoire	1		12	
EC34 - Musique de chambre 4	Obligatoire	2		12	
<b>UE4 - Théorie, analyse et écriture 4</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	
EC41 - Analyse musicale 4	Obligatoire	2	12	6	
EC42 - Formation musicale ou MAO ou Orchestration ou commentaire d'oeuvres comparées 4	Obligatoire	2		12	
EC43 - Ecriture 4C	Obligatoire	2	12	6	
<b>UE5 - Transversal Semestre 4</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>			
EC53 - Outils informatiques et de documentation 2	Obligatoire	1		4	12
EC51a - Allemand 4	A choix	3		24	
EC51b - Anglais 4	A choix	3		24	
EC51c - Espagnol 4	A choix	3		24	
EC51d - Français 4	A choix	3		24	
EC51e - Italien 4	A choix	3		24	
EC51f - Portugais 4	A choix	3		24	
EC52b - Préprofessionnalisation UFR enseignement 2	A choix	2		18	
<b>EC52a - Préprofessionnalisation musicologie : pédagogies actives et Projet Musique ancienne</b>	<b>A choix</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>29</b>	
<b>EC52c - Stage ou Concert (conservatoire)</b>	<b>A choix</b>	<b>2</b>			

## Semestre 05

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
<b>UE1 - Histoire de la musique 5</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>48</b>		
EC11 - Histoire de la musique romantique	Obligatoire	3	24		
EC12 - Histoire des musiques actuelles	Obligatoire	3	24		
<b>UE2 - Pratiques individuelles 5</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	
EC21 - Cours de spécialité niveau CSP + déchiffrage 5	Obligatoire	4	24		
EC23 - Technique de l'écoute 5	Obligatoire	1		12	
EC32 - Accompagnement et techniques de cadence (piano/guitare) 5	Obligatoire	1		12	
<b>UE3 - Pratiques collectives 5</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	
EC31 - Arts croisés 5	Obligatoire	1	6		
EC32 - Orchestre/Choeur 5	Obligatoire	2	18		
EC33 - Danse 5	Obligatoire	1		12	
EC34 - Musique de chambre 5	Obligatoire	2		12	
<b>UE4 - Théorie, analyse et écriture 5</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	
EC41 - Musique, texte, arts et danse aux 18e-19e siècles	Obligatoire	3	24		
EC42 - Formation musicale ou MAO ou Orchestration ou commentaire d'oeuvres comparées 5	Obligatoire	1		12	
EC43 - Ecriture 5C	Obligatoire	2		24	
<b>UE5 - Transversal Semestre 5</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>			
EC51a - Allemand 5	A choix	3		24	
EC51b - Anglais 5	A choix	3		24	
EC51c - Espagnol 5	A choix	3		24	
EC51d - Français 5	A choix	3		24	
EC51e - Italien 5	A choix	3		24	
EC51f - Portugais 5	A choix	3		24	
EC51g - Français pour étudiant d'échange 5	A choix	3		24	
EC52b - Préprofessionnalisation UFR enseignement 3	A choix	3		18	
EC52c - Préprofessionnalisation UFR Concours PE 1	A choix	3		18	
<b>EC52a - Préprofessionnalisation musicologie MAO et Musicothérapie</b>	<b>A choix</b>	<b>3</b>		<b>28</b>	
<b>EC52d - Stage ou concert</b>	<b>A choix</b>	<b>3</b>		<b>35</b>	



## Semestre 06

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
<b>UE1 - Histoire de la musique 6</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>48</b>		
EC11 - Histoire de la musique du XXe siècle	Obligatoire	3	24		
EC12 - Perspectives de la musique contemporaine et histoire du jazz	Obligatoire	3	24		
<b>UE2 - Pratiques individuelles 6</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	
EC21 - Cours de spécialité niveau CSP + déchiffrage 6	Obligatoire	4	24		
EC23 - Technique de l'écoute 6	Obligatoire	1		12	
EC32 - Accompagnement et techniques de cadence (piano/guitare) 6	Obligatoire	1		12	
<b>UE3 - Pratiques collectives 6</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	
EC31 - Arts croisés 6	Obligatoire	1	6		
EC32 - Orchestre/Choeur 6	Obligatoire	2	18		
EC33 - Danse 6	Obligatoire	1		12	
EC34 - Musique de chambre 6	Obligatoire	2		12	
<b>UE4 - Théorie, analyse et écriture 6</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	
EC41 - Musique, texte, arts et danse aux 20e et 21e siècles	Obligatoire	3	24		
EC42 - Formation musicale ou MAO ou Orchestration ou commentaire d'oeuvres comparées 6	Obligatoire	1		12	
EC43 - Ecriture 6C	Obligatoire	2		24	
<b>UE5 - Transversal Semestre 6</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>			
EC51a - Allemand 6	A choix	3		24	
EC51b - Anglais 6	A choix	3		24	
EC51c - Espagnol 6	A choix	3		24	
EC51d - Français 6	A choix	3		24	
EC51e - Italien 6	A choix	3		24	
EC51f - Portugais 6	A choix	3		24	
EC51g - Français pour étudiant d'échange 6	A choix	3		24	
EC52b - Préprofessionnalisation UFR enseignement 4	A choix	3		18	
EC52c - Préprofessionnalisation UFR Concours PE 2	A choix	3		18	
<b>EC51d - Stage ou concert</b>	<b>A choix</b>	<b>2</b>		<b>35</b>	
<b>EC52a - Prépro Musicologie métiers de l'interprétation musicale 2 et/ou médiation culturelle et initiation à la recherche</b>	<b>A choix</b>	<b>3</b>		<b>18</b>	

## Parcours Musique et Arts

Forme de l'enseignement : En présentiel

Formation : Initiale

### ■ Objectifs

S'adressant à de nouveaux bacheliers et à un public plus large, comme des adultes en reprise d'études, la licence de musicologie, parcours Musique et arts, rassemble des disciplines théoriques, historiques et pratiques. Elle se donne pour objectif de transmettre une solide culture musicale, des savoirs et des pratiques dans le domaine de la musique. Elle doit offrir aux nouveaux arrivants, quelle que soit leur formation ou manque de formation, les outils nécessaires pour aborder l'étude et la pratique de la musique sous plusieurs formes (lecture de partition, chant, dictées, analyse technique, esthétique, historique d'une pièce écoutée ou lue, rudiments de pratique de la danse et d'un instrument, etc.). Des analyses plus approfondies au fil du temps donneront lieu à des réflexions esthétiques transdisciplinaires. De plus, cette licence ouvre sur des perspectives de professionnalisation. D'ailleurs, les étudiants peuvent et doivent choisir au moins 1 stage et au maximum 2 au cours de leurs 2e et 3e années. Par ailleurs, une initiation à la recherche avec une semaine banalisée à la BNF est proposée en L3.

### ■ Compétences

Le diplômé reçoit une solide culture musicale visant à faire acquérir des savoirs et savoirs faire dans le domaine de la musique. Ayant au départ des compétences solides ou minimales en matière de lecture de la musique et de pratique instrumentale, il obtient une formation rigoureuse à travers des connaissances historiques, méthodologiques, pratiques et spécifiques dans le domaine de la musique et des arts qui lui sont associés.

Le titulaire du diplôme pourra participer aux activités suivantes :

Dans le domaine de la technique musicale

- Appréhender les différents langages musicaux écrits et oraux utilisés au cours de l'histoire.
- Appréhender les éléments théoriques et techniques fondamentaux de l'écriture musicale
- Développer la formation de l'oreille.
- Analyser des corpus musicaux.
- Evaluer l'interprétation d'une œuvre.
- Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.

Dans le domaine de la pratique musicale et artistique

- Lire et interpréter vocalement ou instrumentalement des œuvres musicales.
- Diriger et accompagner un ensemble et faire des choix d'interprétation.
- Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
- Créer et exécuter un accompagnement au clavier ou à la guitare.
- Créer une œuvre musicale écrite ou improvisée pour un contexte précis.
- Adapter à un effectif précis une œuvre existante, transposer, orchestrer, arranger.
- Se situer sur une scène et face à un public.
- Chorégrapier et réaliser une danse dans des styles différents.
- Utiliser les outils informatiques de documentation.
- Utiliser plusieurs logiciels de création et d'édition musicale.
- Gérer et pratiquer une activité artistique dans le domaine de l'interprétation et de la création.
- Faire appel à d'autres arts en vue d'un spectacle total.
- Imaginer et organiser une représentation artistique, de la conception à l'aboutissement concret.
- Mettre en œuvre les fondements de l'écriture musicale par la pratique de l'harmonie écrite et instrumentale, du contrepoint et de l'orchestration.

Dans le domaine culturel

- Organiser un spectacle musical.
- Concevoir un programme.
- Elaborer des dossiers de demande de subvention.
- Organiser des rencontres entre intervenants culturels.
- Gérer une équipe de travail, autour d'un projet culturel commun.
- Rédiger des documents de toute dimension (information, compte-rendu, synthèse, rapport, etc.) selon une méthode rigoureuse et efficace.
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
- Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.

Dans le domaine de l'enseignement de la musique

- Préparer les cours et établir une progression pédagogique.
- Enseigner les éléments théoriques et pratiques de la discipline artistique et proposer des travaux et exercices aux élèves.
- Disposer d'outils en matière de pédagogie active.
- Organiser un apprentissage dans le domaine de l'histoire de la musique et des arts, de toutes les époques.
- Contrôler les connaissances théoriques et pratiques des élèves et leur proposer des axes d'amélioration.
- Suivre et conseiller les élèves dans l'organisation de leur travail personnel et le développement de leurs capacités artistiques.
- Choisir les œuvres adaptées à la tâche dans le répertoire de l'histoire de la musique.
- Utiliser des documents en langue étrangère.

Dans le domaine social

- Construire une séquence d'animation musicale ou de musicothérapie, pour un groupe d'enfants, ou d'adultes, dans le domaine du loisir ou de la santé.
- Animer des équipes.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Prendre du recul face à une situation.

Dans le domaine littéraire

- Sélectionner et analyser dans un vaste corpus musical occidental et d'autres cultures, des œuvres caractéristiques par l'analyse des partitions ou l'écoute analytique des œuvres.
- Dégager parmi les courants esthétiques de l'Antiquité aux musiques actuelles, les caractéristiques de style, le contexte culturel, historique et artistique.
- Formuler clairement par oral et par écrit une pensée critique concernant l'histoire de la musique, et l'esthétique.

Dans le domaine de la méthodologie

- Rédiger une dissertation, analyser des partitions ou un commentaire d'écoute, pour aboutir à un discours construit avec l'élaboration d'une problématique et une organisation de la pensée, en maîtrisant la langue française
- Utiliser plusieurs logiciels de musique pour la création et l'édition de partitions (Final, Sibelius, etc.).
- Faire une recherche parmi les sources historiques littéraires ou musicales et faire une analyse critique de documents.
- Utiliser des documents musicaux et musicologiques dans une langue étrangère.
- Utiliser des documents musicologiques dans une langue étrangère.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- S'exprimer aisément à l'oral et à l'écrit dans cette langue dans une langue étrangère.
- Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.

## ■ Prérequis

Aucun pré-requis n'est exigé, même s'il est évident que des fondements théoriques et pratiques en musique sont d'un grand et utile secours à l'étudiant. L'Université s'engage à mettre à la disposition de chaque nouvel arrivant les outils nécessaires à l'étude et la pratique de la musique, moyennant un travail régulier et important (voire très lourd pour les grands débutants).

## ■ Formalités d'inscription

Déposer un dossier à l'UFC.

## ■ Internationalisation

La licence de musicologie parcours Musique et Arts peut donner lieu à un double cursus et faire l'objet d'échanges Erasmus.

## ■ Mobilité des étudiants

Dès la 1ère année, les étudiants peuvent se rendre à l'étranger par le biais d'Erasmus en particulier. L'accueil d'étudiants étrangers est tout à fait possible et souhaitée, et c'est déjà le cas ; ceux-ci doivent être titulaires du bac ou d'un équivalent.


## ■ Métiers

- Enseignant de la musique en structure spécialisée (formation complémentaire requise)
- Enseignant à l'éducation nationale voire dans le supérieur après une poursuite en master
- Editeur de partitions
- Editeur d'ouvrage sur la musique
- Assistant de directeur artistique
- Compositeur
- Arrangeur
- Musicien professionnel Intervenant
- Musicothérapeute (après une formation complémentaire)
- Ingénieur du son

Contact : Nadège CHAVEL

 [nadege.chavel@univ-fcomte.fr](mailto:nadege.chavel@univ-fcomte.fr)

 [scolarite-lettres-langues@univ-fcomte.fr](mailto:scolarite-lettres-langues@univ-fcomte.fr)

 03 81 66 53 37

## Semestre 01

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
<b>UE1 - Majeure Musicologie</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>16</b>	<b>48</b>	<b>48</b>	
EC11 - Panorama de la musique baroque et classique	Obligatoire	4	24		
EC12 - Musique et cinéma	Obligatoire	4	24		
EC13 - Chant, écriture et analyse musicales	Obligatoire	4		24	
EC14 - Ethnomusicologie, danse et instruments	Obligatoire	4		24	
<b>UE2 - Mineure Arts du spectacle</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>12</b>	<b>48</b>	<b>24</b>	
EC11 - Théâtres européens - Histoire de la mise en scène	Obligatoire	3	24		
EC12 - Théâtres européens - pratiques scéniques	Obligatoire	3		24	
EC13 - Scènes du monde - l'Asie	Obligatoire	3	24		
<b>UE3 - Portail Musicologie / Arts du spectacle</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>30</b>	
EC31 - Culture générale ISBA	A choix	2	24		

## Semestre 02

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
<b>UE1 - Histoire de la musique 2</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>48</b>		
EC11 - Panorama de la musique Moyen Age et Renaissance	Obligatoire	3	24		
EC12 - Panorama de la musique romantique, XXe-XXIe siècles	Obligatoire	3	24		
<b>UE2 - Formation musicale, écriture et écoute 2</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>36</b>	
EC21 - Formation musicale 2	Obligatoire	2	12		
EC22 - Ecriture 2	Obligatoire	3		24	
EC23 - Technique de l'écoute 2	Obligatoire	1		12	
<b>UE3 - Pratiques individuelles et collectives 2</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>36</b>	
EC31 - Chant, pratique rythmique, chœur 2	Obligatoire	4	12	12	
EC32 - Accompagnement et techniques de cadence (piano/guitare) 2	Obligatoire	1		12	
EC33 - Danse 2	Obligatoire	1		12	
<b>UE5 - Transversal Semestre 2</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>		<b>24</b>	
EC51a - Allemand 2	A choix	6		24	
EC51b - Anglais 2	A choix	6		24	
EC51c - Espagnol 2	A choix	6		24	
EC51d - Français 2	A choix	6		24	
EC51e - Italien 2	A choix	6		24	
EC51f - Portugais 2	A choix	6		24	
<b>UE1 - Théâtres européens et scènes du monde</b>	<b>A choix</b>	<b>6</b>	<b>48</b>		
<b>UE4 - Analyse de la musique et des arts 2</b>	<b>A choix</b>	<b>6</b>	<b>48</b>		
EC41 - Analyse iconographique et musicale	Obligatoire	3	24		
EC42 - Analyse modale de l'Antiquité à la Renaissance et langage tonal	Obligatoire	3	24		

## Semestre 03

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
<b>UE1 - Histoire de la musique 3</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>48</b>		
EC11 - Histoire de la musique grecque	Obligatoire	3	24		
EC12 - Histoire de la musique baroque	Obligatoire	3	24		
<b>UE2 - Formation musicale, écriture et écoute 3</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>		<b>48</b>	
EC21 - Formation musicale 3	Obligatoire	2		12	
EC22 - Ecriture 3	Obligatoire	3		24	
EC23 - Technique de l'écoute 3	Obligatoire	1		12	
<b>UE3 - Pratiques individuelles et collectives 3</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>36</b>	
EC31 - Chant, pratique rythmique, chœur 3	Obligatoire	4	12	12	
EC32 - Accompagnement et techniques de cadence (piano/guitare) 3	Obligatoire	1		12	
EC33 - Danse 3	Obligatoire	1		12	
<b>UE4 - Analyse de la musique et des arts 3</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>48</b>		
EC41 - Musiques et films, musique de films	Obligatoire	3	24		
EC42 - Analyse musicale et interprétation	Obligatoire	3	24		
<b>UE5 - Transversal Semestre 3</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>			
EC53 - Outils informatiques et de documentation	Obligatoire	1		4	12
EC51a - Allemand 3	A choix	3		24	
EC51b - Anglais 3	A choix	3		24	
EC51c - Espagnol 3	A choix	3		24	
EC51d - Français 3	A choix	3		24	
EC51e - Italien 3	A choix	3		24	
EC51f - Portugais 3	A choix	3		24	
EC52b - Préprofessionnalisation UFR enseignement 1	A choix	2		18	
<b>EC52a - Préprofessionnalisation musicologie : musicothérapie</b>	<b>A choix</b>	<b>2</b>	<b>18</b>		
<b>EC52c - Stage / ou concert (conservatoire)</b>	<b>A choix</b>	<b>2</b>			

## Semestre 04

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
<b>UE1 - Histoire de la musique 4</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>48</b>		
EC11 - Histoire de la musique classique	Obligatoire	3	24		
EC12 - Panorama du jazz et des musiques actuelles - Acoustique	Obligatoire	3	24		
<b>UE2 - Formation musicale, écriture et écoute 4</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>36</b>	
EC21 - Formation musicale 4	Obligatoire	2	12		
EC22 - Ecriture 4	Obligatoire	3		24	
EC23 - Technique de l'écoute 4	Obligatoire	1		12	
<b>UE3 - Pratiques individuelles et collectives 4</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>36</b>	
EC31 - Chant, pratique rythmique, chœur 4	Obligatoire	4	12	12	
EC32 - Accompagnement et techniques de cadence (piano/guitare) 4	Obligatoire	1		12	
EC33 - Danse 4	Obligatoire	1		12	
<b>UE4 - Analyse de la musique et des arts 4</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>48</b>		
EC41 - La musique dans les arts : musique, mythes et mythologie	Obligatoire	3	24		
EC42 - Analyse musicale, langage tonal	Obligatoire	3	24		
<b>UE5 - Transversal Semestre 4</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>			
EC53 - Outils informatiques et de documentation 2	Obligatoire	1		4	12
EC51a - Allemand 4	A choix	3		24	
EC51b - Anglais 4	A choix	3		24	
EC51c - Espagnol 4	A choix	3		24	
EC51d - Français 4	A choix	3		24	
EC51e - Italien 4	A choix	3		24	
EC51f - Portugais 4	A choix	3		24	
EC52b - Préprofessionnalisation UFR enseignement 2	A choix	2		18	
<b>EC52a - Préprofessionnalisation musicologie : pédagogies actives et Projet Musique ancienne</b>	<b>A choix</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>29</b>	
<b>EC52c - Stage ou Concert (conservatoire)</b>	<b>A choix</b>	<b>2</b>			

## Semestre 05

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
<b>UE1 - Histoire de la musique 5</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>48</b>		
EC11 - Histoire de la musique romantique	Obligatoire	3	24		
EC12 - Histoire des musiques actuelles	Obligatoire	3	24		
<b>UE2 - Formation musicale, écriture et écoute 5</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>36</b>	
EC21 - Formation musicale 5	Obligatoire	2	12		
EC22 - Ecriture 5	Obligatoire	3		24	
EC23 - Technique de l'écoute 5	Obligatoire	1		12	
<b>UE3 - Pratiques individuelles et collectives 5</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>36</b>	
EC31 - Chant, pratique rythmique, chœur 5	Obligatoire	4	12	12	
EC32 - Accompagnement et techniques de cadence (piano/guitare) 5	Obligatoire	1		12	
EC33 - Danse 5	Obligatoire	1		12	
<b>UE4 - Analyse de la musique et des arts 5</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>48</b>		
EC41 - Musique, texte, arts et danse aux 18e-19e siècles	Obligatoire	3	24		
EC42 - Analyse musicale, langage tonal et modal aux 19e et 20e siècle	Obligatoire	3	24		
<b>UE5 - Transversal Semestre 5</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>			
EC51a - Allemand 5	A choix	3		24	
EC51b - Anglais 5	A choix	3		24	
EC51c - Espagnol 5	A choix	3		24	
EC51d - Français 5	A choix	3		24	
EC51e - Italien 5	A choix	3		24	
EC51f - Portugais 5	A choix	3		24	
EC51g - Français pour étudiant d'échange 5	A choix	3		24	
EC52b - Préprofessionnalisation UFR enseignement 3	A choix	3		18	
EC52c - Préprofessionnalisation UFR Concours PE 1	A choix	3		18	
<b>EC52a - Préprofessionnalisation musicologie MAO et Musicothérapie</b>	<b>A choix</b>	<b>3</b>		<b>28</b>	
<b>EC52d - Stage ou concert</b>	<b>A choix</b>	<b>3</b>		<b>35</b>	

## Semestre 06

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
<b>UE1 - Histoire de la musique 6</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>48</b>		
EC11 - Histoire de la musique du XXe siècle	Obligatoire	3	24		
EC12 - Perspectives de la musique contemporaine et histoire du jazz	Obligatoire	3	24		
<b>UE2 - Formation musicale, écriture et écoute 6</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>36</b>	
EC21 - Formation musicale 6	Obligatoire	2	12		
EC22 - Ecriture 6	Obligatoire	3		24	
EC23 - Technique de l'écoute 6	Obligatoire	1		12	
<b>UE3 - Pratiques individuelles et collectives 6</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>36</b>	
EC31 - Chant, pratique rythmique, chœur 6	Obligatoire	4	12	12	
EC32 - Accompagnement et techniques de cadence (piano/guitare) 6	Obligatoire	1		12	
EC33 - Danse 6	Obligatoire	1		12	
<b>UE4 - Analyse de la musique et des arts 6</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>	<b>48</b>		
EC41 - Musique, texte, arts et danse aux 20e et 21e siècles	Obligatoire	3	24		
EC42 - Analyse du langage musical 20e et 21e siècles	Obligatoire	3	24		
<b>UE5 - Transversal Semestre 6</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>6</b>			
EC51a - Allemand 6	A choix	3		24	
EC51b - Anglais 6	A choix	3		24	
EC51c - Espagnol 6	A choix	3		24	
EC51d - Français 6	A choix	3		24	
EC51e - Italien 6	A choix	3		24	
EC51f - Portugais 6	A choix	3		24	
EC51g - Français pour étudiant d'échange 6	A choix	3		24	
EC52b - Préprofessionnalisation UFR enseignement 4	A choix	3		18	
EC52c - Préprofessionnalisation UFR Concours PE 2	A choix	3		18	
<b>EC52a - Prépro Musicologie métiers de l'interprétation musicale 2 et/ou médiation culturelle et initiation à la recherche</b>	<b>A choix</b>	<b>3</b>		<b>18</b>	
<b>EC52d - Stage ou concert (conservatoire)</b>	<b>A choix</b>	<b>3</b>			